Les parcs naturels régionaux - séance du 9 octobre 2018

SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 10/10/2018

Saisine liée :
LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX : APPORTS À L'AMÉNAGEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES ET PERSPECTIVES
Revoir l'intégralité de la séance

Projet d'avis rapporté par M. Alain FERETTI, au nom de la section de l'aménagement durable des territoires, présidée par Mme Eveline DUHAMEL.

Ordre du jour :

Intervention du Président Patrick Bernasconi

Présentation du projet d'avis

Déclarations des groupes

Vote

Cinquante ans après la création des Parcs naturels régionaux (PNR), la section de l'Aménagement durable des territoires souhaite mettre en lumière la valeur ajoutée apportée par l'existence d'un PNR pour les territoires en matière d'aménagement et de développement durable.

Comment les PNR trouvent leur place dans le paysage territorial riche et complexe ? Quelle nouvelle configuration territoriale ? Quelles évolutions seraient nécessaires pour leur permettre de répondre encore mieux à leurs missions et à leur développement ?

Le CESE remercie la Fédération des Parcs naturels régionaux de France pour son soutien à la promotion de ce projet d'avis.

Alain Feretti est trésorier adjoint au Conseil d'administration de l'UNAF (Union Nationale des Associations Familiales) depuis 2004. Pour l'UNAF, il est en charge du dossier Droit de la famille, Petite enfance et Parentalité et il est chef de file de la délégation qui siège à la CNAF.
Alain Feretti est également maire de Grambois, commune rurale du Sud-Lubéron. Professionnellement, il est consultant en ressources humaines et aide aux projets de développement local.

© - copyright CESE - Novembre 2026